

59r] Église paroissiale sous le titre de San Giovanni Battista du lieu de Calvi.

Elle est établie sur trois espaces ou nefs.

Elle est adaptée à la population.

Elle a un pavement couvert de pierres.

Des parois blanchies.

Deux portes, dont l'une nécessite réparation.

Elle a un toit assez protégé de la pluie.

Les bénitiers et particulièrement ceux qui sont attenants aux portes sont indécents.

Au milieu, il y a une barrière¹.

Les fenêtres sont assez protégées par des battants.

Il y a dans le chœur des sièges pour les évêques et leurs officiers.

Dans cette église, près de la porte, il y a un plancher surélevé qui semble aussi servir de chœur, où il y a un orgue presque détruit.

Sur une des colonnes de l'église, près du bénitier, il y a fixé un coffret pour conserver les aumônes et les aumônes sont réparties entre les prêtres chaque trimestre.

L'église est consacrée, comme il appert d'après les titres.

Maître autel || Sous le titre de San Giovanni Battista ; table assez à la norme ; il est surmonté d'une ombrelle et est, dit-on, consacré, comme il appert aussi d'après les titres.

Tableau assez décent.

Plateforme assez à la norme.

Près de cet autel, il y a un autre petit autel.

Du côté de l'Évangile, il y a aussi un autre autel sous le titre de la Bienheureuse Vierge Marie du Rosaire, trop étroit.

Il y a un autel portatif assez à la norme.

À la place du tableau, une statue en bois de la bienheureuse Vierge Marie.

Plateforme assez à la norme.

Il y a une compagnie de ce Rosaire dont ont été vues les règles.

Autre autel || Sous le titre de Sant'Antonio da Padova

[59v] Il a une table trop basse et trop étroite.

Tableau usé.

Autel portatif à la norme.

Il manque le reste.

Autre autel sous le titre de San Vincenzo

Table et autel portatif à la norme.

Il manque tout le reste.

Autre autel sous le titre de la bienheureuse Marie de l'Assomption.

Il a un tableau assez décent

Autel portatif à la norme

Il est entouré de piquets de bois à absolument enlever.

Il manque de tout le reste.

À cet autel est érigée une compagnie de femmes.

¹ *Divisorium* : barrière qui sépare les hommes des femmes dans la nef.

Autre autel sous le titre de Santa Croce.

Il est trop étroit et trop bas et est privé de tout le nécessaire.

Il a seulement un tableau usé.

Il est entouré de piquets de bois à absolument enlever.

Eucharistie

Elle est conservée dans un tabernacle en bois doré et assez décent.

Il est dépourvu de conopée et de clef dorée, mais a seulement une clef en fer qui n'est pas du tout séparée des autres.

Au pied de ce tabernacle sont conservés quelques objets à enlever absolument.

À l'intérieur il n'est pas tapissé, mais il a un corporal.

Il y a une unique pyxide en argent.

Il y a un ostensor et un autre ostensor plein de reliques de saints, lequel était conservé dans ce tabernacle.

La lampe brûle continûment avec un lampadaire assez décent.

[60r] Il y a une compagnie du *Corpus Domini*.

[Le curé] porte le sacrement aux malades revêtu du surplis et de l'étole, accompagné d'hommes qui portent le baldaquin, les luminaires et d'un clerc [qui] porte la croix et la clochette.

Il récite les psaumes en route.

Il porte toutes les particules du sacrement dans ce viatique.

Il les renouvelle chaque dimanche où est fréquenté le sacrement.

Il confectionne lui-même les hosties qu'il conserve dans une écuelle en bois qui n'est pas tapissée. Aux communions générales, employant des serviettes, il donne la communion aux hommes puis aux femmes avec le calice comme avec la pyxide. Il leur offre la purification dans une coupe de verre.

Il a soin d'inscrire ceux qui se sont confessés et ont communiqué au temps pascal et il dénonce à l'ordinaire [l'évêque] ceux qui ne se sont pas confessés.

On ne porte pas à la ronde le bassin [pour la quête].

Il y a seulement procession le jour du *Corpus Christi* et à son octave.

Il annonce les indulgences au peuple qu'il exhorte aussi au sacrement.

Baptême

Il y a un baptistère dans la chapelle de San Vincenzo à laquelle on monte par sept marches.

Il y a une cuve en marbre de forme ronde où est conservée seulement l'eau du baptême.

Elle est dépourvue de *ciborium* mais est seulement couverte par des battants de bois et ferme à clef.

[Le curé] verse l'eau sur la tête de l'enfant avec un gobelet en verre.

Deux fois par an il renouvelle cette eau et évacue la vieille par le sacraire.

Il a soin d'inscrire les baptisés auxquels il impose des noms de saints.

[60v] Il admet des parrains ignorants des rudiments de la foi.

Il y a offrande de leur part et d'autres participants [au baptême].

Il y a deux accoucheuses.

Il interdit aux parents de garder les enfants dans leur lit la première année.

Autrefois il y a eu quelques enfants étouffés.

Il explique la force, les degrés de parenté en rapport avec ce sacrement.

Les accouchées vont à l'église recevoir la bénédiction.

Pour le reste, il observe la norme du rituel.

Huiles saintes

Elles sont conservées dans un coffret en étain de forme oblongue divisé en trois parties.

L'huile des malades n'est pas à part.

Il la porte aux malades revêtu de l'étole et du surplis, accompagné d'un enfant qui porte la croix.

Il reçoit annuellement ces huiles de l'ordinaire et brûle les vieilles par le sacraire.

Il oint seulement les organes des cinq sens tant pour les hommes que pour les femmes.

Il n'a nul soin d'inscrire les confirmés.

Pour le reste, etc.

Pénitence

Il y a dans l'église trois confessionnaux assez acceptables, mais leurs fenêtres sont trop larges pour les grilles de fer.

[Le curé] a les notifications nécessaires, mais elles ne sont pas toujours affichées au confessionnal.

Il y entend les confessions revêtu de l'étole et du surplis, mais pas toujours.

Il impose pénitence en fonction du péché.

Pour le reste, il se conduit assez correctement.

[61r] Mariage

Les décrets du concile de Trente *Sur la réforme du mariage* ont été publiés dans cette église.

Avant la célébration du mariage, il fait les proclamations qu'il faut.

Il administre ce sacrement dans l'église.

Époux auparavant communiés.

Avant la célébration du mariage se conclut une union charnelle entre quelques époux.

Il y a offrande par les époux et d'autres participants.

Il leur explique la force de ce sacrement.

Il a soin d'inscrire les époux.

Aux temps où sont interdites les noces, il ne contracte pas de mariage.

Il ne bénit pas ceux qui vont en secondes noces.

Il n'y a pas de contractant à un degré prohibé, non plus que de séparés ou de concubinaires publiques.

Il n'y a personne qui empêche le mariage.

Pendant les noces il y a banquets et réjouissances.

Pour le reste, il observe assez la norme du rituel.

Le curé || de l'église susdite est Ettore de Caleno.

80 ans.

Il montre les lettres de ses ordres et de son dit bénéfice.

Ses revenus tant fixes qu'incertains [sont perçus par] les prêtres Dionisio et Francesco qui desservent cette église, et seulement par eux : ils acquittent annuellement au susdit curé 100 livres.

L'église a sa propre maison où habitent le curé, et ses coadjuteurs avec leurs parents.

[L'habitat de] la paroisse est assez groupé.

Il inscrit l'état des âmes dans un livre, [61v] et elles sont au nombre de 1100.

Il n'y a personne qui empêche la liberté ecclésiastique.
Il n'y a personne qui fasse du tumulte à l'église, qui soit excommunié, ou usurier.
Quelqu'un nommé Padovano de Frate et son épouse : cela fait plusieurs années qu'ils ne se sont pas confessés et n'ont pas reçu la communion.
Il n'enseigne pas la doctrine chrétienne aux enfants.
Il célèbre à l'église tant les jours de fêtes que les jours de férie.
Ils se confessent leur péché entre eux.
Ils vont toujours en habit clérical.
En chemin, ils ne portent pas les armes.
Ils n'ont aucun ennemi.
Ils ont [avec eux] un clerc qui va en habit avec la tonsure.
Ils ont soin d'inscrire les défunts.
Il n'y a pas de sorcières non plus que d'enchanteresses.
Il y a des maîtres d'école et des chirurgiens.

Oratoire sous le titre de Sant'Antonio de la compagnie des *Disciplinati*

Son autel est assez décent et à la norme.
Il est suffisamment muni de tout le nécessaire, sauf l'autel portatif, qui a été supprimé, parce que trop indécent.
Les statuts de la compagnie ont été montrés.
Elle a un revenu de 20 livres et il lui fut légué 200 ducats par le seigneur Giovanni Antonio et 75 écus par le seigneur Bernardo.
Les confrères se rassemblent chaque jour de fête dans cet oratoire pour accomplir leurs offices.
Chaque dimanche, ils se rendent en procession [62r] à l'église et ils y font offrande, de même qu'à la fête de San Giovanni Battista et à d'autres fêtes en fonction de leur dévotion.
C'est dans cet oratoire que le chapelain de la compagnie entend leurs confessions et ils communient à l'église paroissiale le jour de Pâques et à la Nativité du Seigneur ; le jour de la Cène du Seigneur, après leur avoir lavé les pieds, le prieur distribue le pain aux confrères.
Pour la fête de la Sant'Antonio et de l'Annonciation de la Bienheureuse Marie Vierge, ils distribuent des aumônes aux pauvres.
Ce même jour de l'Annonciation, ils chantent solennellement la messe dans l'oratoire et hommes et femmes y accourent.
Le septième jour après le décès d'un des confrères, ils distribuent du pain, du vin et des fruits aux parents du défunt.
Ils ont obtenu du pape Grégoire XIII des indulgences à perpétuité pour le jour de la Sant'Antonio.
Il y a trois calices, dont deux acceptables, sauf une patène qui nécessite réparation.
Il manque aussi les corporaux.
Il semble assez orné en parements et autres ornements.
La sépulture de la dite compagnie se trouve dans le cimetière de l'église paroissiale.
Les parois près de la porte nécessitent réparation à l'intérieur et à l'extérieur.
Les fenêtres n'ont pas de protection.
Bénitier acceptable.
Les confrères sont inscrits dans un livre qui n'est pas à la norme.

Chaque trimestre sont élus les prieurs et chaque semestre les trésoriers, et les anciens [prieurs et trésoriers] rendent compte de leur administration aux nouveaux, mais sans l'intervention d'aucun ecclésiastique.

[62v] Oratoire sous le titre de la Bienheureuse Vierge Marie vulgairement appelé Santa Maria dei Venti.

Il est à une distance de deux milles du lieu de Calvi au lieu-dit Monte della Serra.

Au-dessus de cet oratoire, se trouve une maison où cohabitent deux ermites, l'un nommé Guglielmo *Montis Regalis*, l'autre Giovanni Barratteri, florentin.

Il a des parois décemment blanchies.

Le pavement est couvert de pierres et défoncé en quelques endroits.

Il a une seule porte, assez sûre.

Bénitier assez décent.

Autel assez à la norme, mais autel portatif indécent.

Il y a un tableau assez décent.

Deux chandeliers en bois.

Trois nappes et deux parements d'autel.

Crucifix assez beau fabriqué par ces deux ermites, de même qu'une croix.

Trois ampoules en cristal de verre.

On y célèbre chaque semaine.

L'autel est vide à l'intérieur.

Il est dépourvu de plateforme.

[L'autel] n'a aucun revenu et les ermites vivent d'aumônes.

On dit qu'à cet oratoire ont été attachés par le seigneur Giovanni Antonio de Calvi cinquante écus qui parvinrent aux mains de Martino Petrucci.

Église sous le titre de Santa Maria

Elle est située hors les murs du dit lieu de Calvi et servait autrefois d'église paroissiale ; comme elle a été presque détruite, elle est restaurée à nouveau et ramenée à la norme d'un oratoire.

[63r] Les parois ne sont pas blanchies, la voûte est encore soutenue par des poutres et elle ferme seulement avec des barreaux de bois.

L'autel n'est pas à la norme et est vide.

Il y a un tableau assez décent, une croix d'argent et la table des secrètes.

Trois nappes et un parement d'autel assez décent.

Autel portatif assez à la norme.

Le cimetière fait le tour de l'église ; il est assez bien protégé de l'entrée des bêtes ; il y a quelques sépultures.

Il manque cependant une croix.

Il y a un campanile en arc avec une unique cloche.

Est construit un édifice dédié à San Francesco aux frais du seigneur Giovanni Antonio et d'autres du lieu de Calvi.

Oratoire situé au lieu-dit Il Corpo della Guardia

Assez excessivement étroit, humble et bas.

L'autel est toutefois assez à la norme avec un autel portatif, où la messe est célébrée chaque jour par le père Ettore ; il reçoit en salaire cinq livres par mois.

Il manque les ornements sacerdotaux etc.

Au lieu de Calvi paraît avoir été érigé sur ordre du seigneur Giovanni Antonio un Mont de piété de cinquante écus, sur les revenus duquel on achète froment et orge à l'usage et au bénéfice des pauvres.

Tous les deux ans sont élus trois prudhommes en charge de ce Mont et à présent il s'agit de Giudice de Barone, Stefano Nicolai et Antonio Calvi.

[...]

[90v] [...]

Église San Giovanni Battista de Calvi

Qu'on pourvoie l'autel des choses et ornements nécessaires conformément aux décrets généraux.

Des sacrements

Qu'on observe et exécute entièrement tout ce que nous avons ordonné dans les décrets généraux concernant les Très Saints Sacrements.

Curé

Qu'il se pourvoie des livres prescrits dans les décrets généraux.

Qu'il n'omette pas d'enseigner la doctrine chrétienne.

Oratoire de Sant'Antonio

Que les confrères observent tout ce que nous avons ordonné sur les confréries dans les décrets généraux.

Oratoire Santa Maria degli Venti

Qu'on pourvoie l'autel d'une plateforme de bois et des autres ornements nécessaires à la norme prescrite dans les décrets généraux.

Église Santa Maria hors les murs de Calvi

Que le révérendissime ordinaire fasse toute diligence pour qu'on finisse la construction commencée, qu'on fasse un cimetière à la norme prescrite dans les décrets généraux et qu'on y installe une croix en bois.

Oratoire du Corpo della Guardia

Qu'on veuille à agrandir un peu plus le dit oratoire pour que le prêtre et le clerc qui sert puissent commodément s'y tenir et qu'il soit séparé du lieu profane.

Du Mont de Piété

Le révérendissime ordinaire devra vraiment bien veiller à ce qu'il n'y ait pas de fraude dans ce mont et que ne s'y pratique pas l'usure.